



NATION
huronne-wendat



Bureau du
Nionwentsio

AVIS AUX CHASSEURS HURONS-WENDAT

CHASSE TRADITIONNELLE et COMMUNAUTAIRE à l'original – SAISON 2021
Informations et inscription
TIRAGE AU SORT LE 16 NOVEMBRE 2020

Dans le contexte actuel, où nous devons faire face à une pandémie mondiale du virus COVID-19, le Conseil de la Nation huronne-wendat a pris la décision de conserver la méthode de tirage au sort que celle utilisée pour la saison de chasse 2020.

Le tirage au sort se fera donc encore une fois via une application web. Cette application est conçue pour prendre une liste rédigée en ordre alphabétique, par exemple, et en reproduire une nouvelle rédigée de manière aléatoire. Cette liste modifiée deviendra donc l'ordre dans lequel les chefs de groupes seront contactés afin d'effectuer leur choix de zone et dates de chasse la saison 2021. Cette date de contact vous sera envoyée à l'avance par courriel, ainsi que votre rang. La production de la nouvelle liste aléatoire sera faite sous supervision.

Les chasseurs qui désirent participer au tirage doivent, au préalable, avoir rempli la fiche d'inscription ci-jointe et la faire parvenir au plus tard le 6 novembre 2020, au :

Conseil de la Nation huronne-wendat
A/S Émilie Gros-Louis
255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Où par courriel à : emilie.groslouis@cnhw.qc.ca

Les chefs de groupe inscrits en 2020 recevront la fiche d'inscription directement par courrier d'ici quelques jours.

***** En ce contexte particulier, et pour éviter la manipulation de papier, l'inscription via le site internet de la Nation ou par courriel est fortement recommandée. *****

<https://wendake.ca/cnhw/bureau-du-nionwentsio/chasse/>

De plus, l'adresse courriel d'au moins un des membres du groupe est obligatoire puisque les prochaines informations vous seront transmises par courrier électronique.

Après cette date, les groupes devront choisir parmi les zones restantes.

Nous vous rappelons que pour participer au tirage au sort, les groupes de chasse doivent être composés d'un minimum de deux chefs de famille. C'est-à-dire, deux adultes demeurant à des adresses postales distinctes.

Si vous avez des questions, madame Émilie Gros-Louis, responsable de la chasse, se fera un plaisir d'y répondre. Nous tenons à vous souhaiter bonne chance lors du tirage.



Les périodes de chasse seront les suivantes pour la saison 2021 :

RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

Pour la chasse dans l'entièreté de la réserve faunique des Laurentides, les dates seront :

Semaine 1 : 25 septembre (lever du soleil) au 1^{er} octobre 16 h 00 (sans possibilité de location de camps)

Semaine 2 : 2 (lever du soleil) au 8 octobre (coucher du soleil)

Semaine 3 : 9 (lever du soleil) au 15 octobre (coucher du soleil)

*** Pour la chasse dans les zones « Portes de l'Enfer (1-2-50-52-53-57-58) » - Séjours de 6 jours***

Semaine 1 : 25 (lever du soleil) au 30 septembre (coucher du soleil); (sans possibilité de location de camps)

Semaine 2 : 1er (lever du soleil) au 6 octobre (coucher du soleil).

Semaine 3 : 7 (lever du soleil) au 12 octobre (coucher du soleil).

Semaine 4 : 13 (lever du soleil) au 18 octobre (coucher du soleil). (Possibilité qu'il n'y ait pas de location de camps après le 15 octobre)

RÉSERVE FAUNIQUE DE PORTNEUF

Semaine 1 : 9 (lever du soleil) au 15 octobre (coucher du soleil)

Semaine 2 : 16 (lever du soleil) au 22 octobre (coucher du soleil)

Semaine 3 : 23 (lever du soleil) au 29 octobre (coucher du soleil)

*Disponibilité des chalets à valider directement auprès de la réserve faunique de Portneuf.

SECTEUR TOURILLI

Semaine 1 : 2 (lever du soleil) au 8 octobre (coucher du soleil)

Semaine 2 : 9 (lever du soleil) au 15 octobre (coucher du soleil)



Émilie Gros-Louis

Agente en aménagement du territoire